

L'arbre dans le patrimoine culturel immatériel

Françoise Lempereur,

Maître de conférences à l'Université de Liège, titulaire du cours « Patrimoines immatériels »

Introduction

Depuis octobre 2003, date où la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, fut proposée par l'Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), l'expression « patrimoine immatériel » – ou son équivalent anglais *Intangible Heritage* –, est de plus en plus utilisée. On remarquera toutefois que, dans la plupart des textes ou des discours, son acception se limite aux seuls rituels collectifs spectaculaires. Ainsi, il est significatif que les dix-sept « chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de la Communauté française Wallonie-Bruxelles » soient tous liés à des fêtes publiques, qu'ils s'agissent des acteurs (les *échasseurs* de Namur, les géants d'Ath, les guildes d'arbalétriers et d'arquebusiers de Visé) ou des événements festifs eux-mêmes (Tour Sainte-Renelde de Saintes, carnivals de Binche et de Malmedy, marches d'Entre-Sambre-et-Meuse).

Le seul « chef d'œuvre » lié à l'arbre est la fête du *Meyboom* de Bruxelles, plantation éphémère d'un arbre, le 9 août de chaque année, dans un ancien quartier populaire de la ville. Je reviendrai plus tard sur la plantation de l'« arbre de mai », coutume autrefois largement répandue dans nos régions, mais je profite de l'exemple bruxellois pour déplorer le manque de cohérence de nos institutions politiques qui ont arbitrairement séparé la tutelle du patrimoine immobilier, confiée aux Régions, et celle des patrimoines mobilier et immatériel, attribuée aux Communautés. J'ai montré à plusieurs reprises dans des articles consacrés à la sauvegarde du patrimoine immatériel comment cette fracture était inappropriée et même dommageable¹. Comment pourrait-on dissocier un rituel (patrimoine immatériel) du lieu où il se déroule (patrimoine immobilier ou naturel) et des objets, instruments, masques (patrimoine mobilier) qui sont indispensables à sa réalisation ? Que sont les savoir-faire sans outils, la médecine traditionnelle sans plantes et la plupart des croyances sans représentations de la divinité et sans objets pieux ?

¹ Voir notamment Françoise LEMPEREUR, « L'inscription du patrimoine culturel immatériel dans la politique patrimoniale » dans *Les Cahiers de l'Urbanisme*, n°69, septembre 2008, pp. 17-21.

Le rapport entre l'homme et l'arbre que nous essayons d'analyser aujourd'hui reflète lui aussi l'interdépendance du matériel et de l'immatériel, la superposition des représentations, usages, croyances ou expressions. Ainsi, l' « arbre remarquable » est certes un patrimoine naturel, mais, le plus souvent chez nous, l'homme l'a planté, taillé, soigné ou en a aménagé les abords.



Le tilleul de Villers-devant-Orval orne un carrefour planté d'une croix

De même, l'arbre est associé aux bâtiments construits par l'homme (patrimoine immobilier), de la simple maison particulière aux édifices les plus prestigieux, et il peut être le support d'un panneau, d'une « *potale*² », d'une croix, ..., qui relèvent du patrimoine mobilier. En fait, l'arbre est au centre d'un ensemble de pratiques culturelles très diversifiées, recouvrant pratiquement tout le spectre des pratiques du patrimoine culturel immatériel et en épousant les principaux caractères, à savoir la transmission intergénérationnelle, la perpétuelle évolution et la fragilité devant l'actuelle globalisation de la culture liée à la mondialisation économique.

Les pratiques culturelles relatives aux arbres

Les pratiques culturelles relatives aux arbres ne s'inscrivent pas nécessairement dans les catégories proposées jusqu'ici par les ethnologues car leur transmission est essentiellement orale et gestuelle, alors que les taxinomies ont été créées pour des réalités tangibles, quantifiables ou qualifiables. Même lorsque le patrimoine immatériel est associé à un objet, un bâtiment ou à un site particulier, les supports descriptifs classiques sont impuissants à traduire son intangibilité. Force nous est d'établir de nouvelles classifications qui associent les

² Ce terme du wallon liégeois désigne une petite niche contenant une statue de saint ou de LA Vierge Marie. On l'utilise aujourd'hui pour toutes les petites chapelles extérieures.

supports de la tradition et de la transmission, l'appartenance au groupe et le caractère dynamique de l'expression ou du geste émis par le porteur de tradition³. Pour simplifier ici, je partirai de la *Grille des pratiques culturelles* du Québécois Jean Du Berger, qui les répartit en trois catégories : les pratiques culturelles du champ coutumier, celle du champ pragmatique et celles du champs symbolique et expressif.

Le champ coutumier comprend tout d'abord les pratiques liées au temps. Ce n'est pas un hasard si le principal ouvrage du grand spécialiste wallon des arbres qu'est Benjamin Stassen, s'intitule « La mémoire des arbres⁴ » et s'ouvre sur un chapitre consacré à l'« Arbre et le temps ». L'arbre survit en effet à l'homme et celui-ci lui a fréquemment confié une fonction mémorielle. Qu'on songe aux arbres commémorant une révolution, la naissance d'une institution ou même d'un enfant, l'érection d'une église, d'une école, etc. Qu'on songe aussi aux nombreuses essences vertes qui accompagnent notre calendrier⁵, destinées, au départ, à célébrer le renouveau ou à assurer la fécondité : sapin de Noël (et les plantes qu'il a peu à peu remplacées, telles que lierre, houx, gui, laurier ou palmier sous d'autres cieux), buis de Pâques, et « mais » de printemps. Ceux-ci sont encore, ça et là, offerts aux jeunes filles (Cantons de l'Est), aux notables (Grez-Doiceau, par exemple) ou érigés pour une fête (le Meyboom des Compagnons de Saint-Laurent à Bruxelles) ou une procession.

Des pratiques régulatrices, de types économiques ou juridiques, se sont transmises au cours des siècles. Pierre Koemoth a évoqué ce matin les chênes de justice ou arbres aux plaids, nombreux dans nos régions sous l'Ancien Régime ; à la même époque, on connaissait l'arbre patibulaire et celui, moins tragique, destiné au bornage, à marquer la limite de plusieurs juridictions. Certains droits d'usage étaient également associés à l'exploitation forestière, comme la glandée, droit de faire paître les porcs sous les chênes jusqu'au 30 novembre, ou l'affouage, droit de ramasser le bois mort et d'abattre le « mort bois » (arbres qui ne portent pas de fruits comestibles par l'homme ou l'animal domestique), toujours d'actualité dans quelques villages wallons. En dehors de notre ère culturelle, est-il besoin de rappeler l'importance de l'« arbre à palabres » en Afrique de l'Ouest, par exemple ?

Le champ pragmatique comporte les pratiques culturelles liées au corps, à l'alimentation, au vêtement, et les techniques liées au bâti, à l'habitation, aux transports, à l'acquisition de

³ Ce que Jean Du Berger appelle la « performance ». Voir Jean DU BERGER, *Grille des pratiques culturelles*, Québec, Editions du Septentrion, coll. « Nouveaux cahiers du CELAT », n° 17, 1997.

⁴ Benjamin STASSEN, *La Mémoire des arbres*, Bruxelles, Editions Racine, 2003, 2 tomes

⁵ Voir notamment Yves BASTIN, « Les arbres, germes de tradition » dans *Géants au pied d'argile, 150 arbres exceptionnels de Wallonie*, pp. 21-56, Namur, Région wallonne, 1993.

matière premières, à la défense. Pour les illustrer, j'évoquerai rapidement l'utilisation de fruits, de feuilles, de racines et d'écorces mais aussi de sève (de bouleau, par exemple) pour l'alimentation directe, la confection de tisanes ou de cosmétiques, d'éléments de parure, etc. Du bâton, auxiliaire de la marche, aux charpentes, en passant par les traverses de chemin de fer, le charbon de bois nécessaire au premiers hauts-fourneaux et tant d'autres usages décrits ce matin par Robert Dumas, le bois, c'est-à-dire l'arbre, est le socle de notre civilisation. Je ne m'appesantirai pas sur le sujet mais rappellerai que même les pratiques les plus connotées techniquement peuvent avoir un but esthétique ou ludique, donc immatériel.



Une technique séculaire de taille en Chine (ici, au parc du Mausolée de Chiank Kai-shek à Taïpei)



Après avoir été un jeu d'enfant fort prisé, la cabane dans les arbres est une forme d'habitat de loisir.

Le troisième champ, qualifié de « **symbolique et expressif** », est bien évidemment celui qui nous intéressera le plus ici. Il concerne les pratiques expressives, ludiques et sportives, scientifiques et éthiques. Qu'elles soient langagières, narratives ou lyriques, les **pratiques expressives** sont très nombreuses mais pas toujours identifiées comme telles : qui, se rendant à Aulnois, à Chénée, à Fays ou à Frêne, pense encore au lieu planté d'aulnes, de chênes, de hêtres ou de frênes ? Ces toponymes sont aussi devenus anthroponymes : Delaunay ou Delaunois, Duchêne, Defays ou Dufresne... Dans la même catégorie de pratiques langagières qui n'évoluent plus, on trouve les dictons et proverbes : « C'est au fruit qu'on reconnaît l'arbre » ou « *L'ivêr n'est rin qu'oute qui quand lès nwâres sèpines ont flori*⁶ ». Par contre, les pratiques expressives narratives ou lyriques – contes et légendes, mythes, récits, poèmes, chansons – et celles que l'on peut qualifier d'« arts d'interprétation » ou « spectacles » sont celles qui font preuve de la plus grande créativité. D'Ovide à Georges Brassens, du trouvère médiéval anonyme à l'écolier du XXI^e siècle, l'arbre n'a cessé d'alimenter l'imaginaire...

⁶ « L'hiver n'est terminé que quand les prunelliers ont fleuri », dicton météorologique recueilli à Rechrival et cité par Raymond MOUZON, « Enquête sur les dictons météorologiques wallons de la région de Neufchâteau » dans *Le Temps qu'il fait*, Tradition wallonne, t. 12, 1995, p. 240.



L'arbre est au centre du spectacle lors de la fête à l'école du village

Le spectacle, jeu de scène, s'apparente aux **pratiques ludiques** qui, avec l'arbre, se déclinent en jeux et sports divers. L'« accrobranche » est une version contemporaine des jeux qui, de tous temps, ont vu des nuées d'enfants grimper aux arbres, s'y balancer ou en sauter de branche en branche. Le tir à l'arc s'est longtemps pratiqué à l'aide d'un arbre ébranché, perche qui peut à l'occasion se muer en « mât de cocagne »... Quelques troncs de plus et voilà une activité typiquement scoute : le « *woodcraft* », construction de meubles, d'estrades ou de portiques à l'aide de bois et de ficelle... La sculpture sur bois pratiquée comme passe-temps pourrait aussi être rangée dans cette catégorie des pratiques ludiques, même si elle nécessite un savoir-faire très pragmatique



Il peut paraître paradoxal de qualifier des pratiques traditionnelles de « **scientifiques** ». Comment pourtant traduire autrement les recettes, les remèdes, voire les divinations que certains, en ayant acquis oralement ou gestuellement le savoir et le savoir-faire, pratiquent dans le but de guérir, de soulager ou de répondre aux interrogations de leur entourage ? Par contact, par ingestion, par inhalation, l'arbre ou l'une de ses parties se fait alors complice de l'homme. Parfois, il en est la victime : ainsi, une pratique qui tend heureusement à disparaître chez nous, veut que lorsqu'on souffre d'une dent, il faut frotter contre celle-ci un

clou neuf, clou que l'on va ensuite ficher dans le tronc d'un arbre connu. Le même traitement vaut pour un furoncle, appelé [*clou*] en wallon et en français régional. Le mécanisme de guérison invoqué est le transfert : l'arbre prend le mal qu'on lui a cloué et en débarrasse ainsi le cloueur. Précisons qu'une étude réalisée en 2003 par une équipe de l'université de Liège⁷ a montré que sur la soixantaine d'arbres à clous recensés dans les provinces de Liège et de Luxembourg, seuls trois portent des clous récents et pourraient donc encore faire l'objet du rituel de clouage.



Pour l'historien Yves Bastin, « la proximité d'arbres cloués et de chapelles semble due à la superposition de croyances en un point donné plutôt qu'à la récupération par le clergé de coutumes religieuses païennes. Le clouage à des fins médicales n'est pas une pratique chrétienne qui aurait directement succédé à un culte païen.⁸ »

Nous ne considérerons donc pas l'arbre à clous comme un « arbre sacré » relevant des **pratiques éthiques**, même si, dans nos régions, l'arbre sacré est souvent associé à une chapelle ou à une fontaine guérisseuse. L'arbre sacré est celui qui a été sacralisé par une

⁷ Voir Paul SANGLAN, « L'arbre guérisseur » dans *Guérisseurs d'hier et d'aujourd'hui*, Bastogne, Misée En Piconrue, 2003, pp. 203-212.

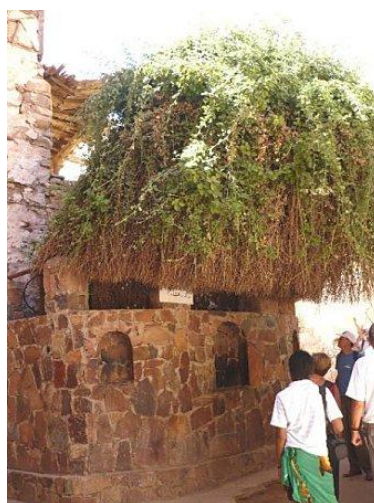
⁸ Yves BASTIN, *op. cit.*, p. 38-41.

bénédiction et/ou un objet de dévotion – chez nous, un Christ, une statue de saint ou de Notre-Dame.



A l'entrée du « Bois de la Vierge » à Orval

L'arbre sacré n'est pas, loin s'en faut, une prérogative de la religion chrétienne. Il existe et a existé de tous temps et sur tous les continents. Ainsi, une peinture de la tombe du pharaon Thoutmôsis III, dans la Vallée des Rois, en Egypte, montre le pharaon allaité par un sein que lui tend la déesse de l'arbre sacré, Isis. Cette peinture est datée des environs de 1450 avant Jésus-Christ. De la même époque sans doute date l'épisode du « buisson ardent », relaté dans l'Ancien Testament (*Livre de l'Exode*, III), buisson au pied duquel Moïse reçut la révélation du monothéisme. L'arbre, sacré dans les trois « religions du Livre » (le judaïsme, le christianisme et l'islam), est identifié comme un buisson « pyracantha » conservé au pied du Mont Sinaï, dans l'actuel monastère Sainte-Catherine.



En Inde, c'est sous un arbre, aujourd'hui sacré, que Bouddha a accédé à la « Bodhi », éveil ou connaissance suprême. On pourrait multiplier les exemples.

En Wallonie, mais aussi en France, en Grèce et dans d'autres régions du globe parfois très éloignées, il n'est pas rare de rencontrer des arbres couverts de linges ou de pièces de tissus, parfois de couleurs vives, comme en Mongolie. Dans nos régions, ce sont le plus souvent des ex-voto déposés par les pèlerins venus prier là pour la guérison d'un proche, le retour d'un être cher, la réussite aux examens, la fortune ou le bonheur... Etymologiquement, l'ex-voto est l'objet placé dans un lieu saint en accomplissement d'un vœu ou en remerciement d'une grâce obtenue. Sur l'arbre, il est souvent placé préventivement, au moment de la demande d'aide. Quelques exemples d'arbres couverts d'ex-voto illustreront mon propos. Ainsi, en Normandie, dans le Calvados, le village du Pré d'Auge est connu pour son chêne et sa fontaine Saint-Méen, censés soulager les affections dermatologiques. L'arbre est situé au milieu d'un pré, en contrebas de l'église. Il jouxte une source où les pèlerins viennent tremper un mouchoir. Ils s'en frottent la partie du corps malade puis le déposent sur l'arbre qui abrite, au creux de son tronc, une tête de saint Méen protégée par un grillage.



Un tel arbre support d'ex-voto peut se voir aussi à Stambruges, entité de Beloeil dans le Hainaut. La source qu'il ombrageait a disparu mais le nom même du site « *Arcompuch* » ou « *Ercompuch* » (littéralement « Arconpuits ») est explicite sur son existence ancienne. La chapelle et donc la dévotion locale ne sont pas antérieures au XVIII^e siècle ; pourtant, la renommée de l'arbre (un robinier) est telle qu'on parle aujourd'hui d'« Arbre au puits » et que les gardiens du lieu sont obligés de débarrasser régulièrement le tronc de ses ex-voto les plus douteux sur le plan de l'hygiène. Aux chapelets, scapulaires, ceintures et vêtements de toute sorte, on préfère de nos jours pansements, mouchoirs, plâtres, emballages de médicaments et même... vignettes de mutuelle.

A Stambruges (Beloeil)



Le robinier de l'Erconpuch', support d'ex-voto

Un autre arbre à ex-voto de nos régions est plus sobre : le frêne de la source Saint-Thibaut sur la colline de Montaigu, dominant le village de Marcourt (province de Luxembourg). Alors qu'au début du XX^e siècle, l'arbre se dressait majestueusement, il n'en reste aujourd'hui qu'un morceau de tronc achevant de pourrir dans l'herbe humide. Comme autrefois cependant, les pèlerins y déposent de petites croix en brindilles nouées en leur centre.

A la fontaine Saint-Thibaut à Montaigu (Marcourt)



Tronc effondré d'un frêne sans cesse garni d'ex-voto en forme de croix



Environ de La Roche, vers 1911
Le Dieu à l'Embray de S. Thibaut
Avec un croix en bois de frêne
dans l'herbe à S. Thibaut, Marcourt
1911

Je terminerai ce rapide panorama des pratiques culturelles liées aux arbres en vous invitant à découvrir un arbre riche de sens, le ginkgo d'Hiroshima, au Japon :

L'arbre espoir...

A Hiroshima, rasée par la bombe, un arbre a reverdi au printemps 1946

Il a survécu aux hommes, aux animaux et même aux constructions humaines

A photograph of a large, mature Ginkgo tree with dense green foliage. The tree is positioned in front of a white building with a set of stairs leading up to it. The sky is clear and blue.